

EXAMEN DES PROPOSITIONS D'AMENDMENT DES ANNEXES I ET II

Autres propositionsA. Proposition

Transférer *Malacochersus tornieri* de l'Annexe II à l'Annexe I

B. Auteur de la proposition

Etats-Unis d'Amérique et Kenya

C. Justificatif1. Taxonomie

- 1.1 Classe: Reptilia
- 1.2 Ordre: Testudinata ou Chelonii
- 1.3 Famille: Testudinidae
- 1.4 Genre: *Malacochersus tornieri* (Siebenrock, 1903)
- 1.5 Synonyme scientifique: Aucun
- 1.6 Noms communs: français: Tortue de Tornier
anglais: Pancake tortoise
espagnol: Tortuga de cuña
- 1.7 Numéro de code: –

2. Paramètres biologiques

2.1 Répartition géographique

La répartition géographique de *M. tornieri* est dispersée du centre du Kenya au centre de la République-Unie de Tanzanie (Hatcher, 1997; Highfield, 1996; Kirkpatrick, 1997, Klemens, 1996; Klemens et Moll, 1995; Moll et Klemens, 1996; Raphael *et. al.*, 1994). L'espèce nécessite des conditions d'habitat très précises. Ces animaux ne vivent que dans les endroits où ils trouvent des anfractuosités rocheuses d'une certaine taille dans la broussaille épineuse et la savane de la région floristique de la Somalie-Masai (Klemens et Moll, 1995; Moll et Klemens, 1996; Raphael *et. al.*, 1994). On les rencontre également dans la région florale relativement plus humide du Zambèze où ils trouvent des micro-habitats leur convenant (Moll et Klemens, 1996). Il n'y a pas de données sur la présence de l'espèce ailleurs qu'au Kenya et en République-Unie de Tanzanie n'a été publiée.

2.2 Habitat disponible

Klemens et Moll (1995) ont noté le surpâturage de l'habitat par le bétail et les chèvres mais n'ont pu déterminer si cela compromet la survie des populations. Au Kenya, les populations sont menacées par le défrichement de la broussaille épineuse pour faire place à l'agriculture (WCMC *et al.* 1991). Lorsque les animaux vivants sont prélevés pour le commerce, les anfractuosités rocheuses où ils vivent sont détruites entraînant une destruction localisée de l'habitat.

2.3 Etat des populations

Il n'y a pas d'estimation connue de la population totale ou du nombre d'individus dans la nature. L'on ignore le nombre d'animaux en captivité.

2.4 Tendances de population

Dans la nature, la ponte de *M. tornieri* comporte généralement un seul œuf; il peut y avoir plusieurs pontes par an (Ernst et Barbour, 1989; Highfield, 1996; Klemens et Moll, 1995; Moll et Klemens, 1996). La ponte a lieu en juillet ou en août, l'éclosion vers décembre (Highfield, 1996). En captivité, le potentiel de reproduction est également faible. Les pontes d'un œuf sont les plus courantes; celles comptant plusieurs œufs sont en général peu fertiles (Hatcher, 1997; Highfield, 1996; Kirkpatrick, 1997). Le taux de reproduction général, en captivité ou dans la nature, est faible (Hatcher, 1997; Highfield, 1996; Kirkpatrick, 1997).

L'UICN (1996) classe l'espèce comme "vulnérable" (espèce ayant un taux de déclin de 20% en dix ans ou sur trois générations, sur la base d'un indice d'abondance approprié pour le taxon, ou des niveaux d'exploitation réels ou potentiels). Les résultats d'études préliminaires indiquent qu'en moins de 10 ans de prélèvements intensifs, la tortue de Tornier est devenue sévèrement menacée dans toute son aire de répartition en République-Unie de Tanzanie (Klemens et Moll, 1995; Klemens, 1996). Il y en a peut-être encore des populations relativement saines dans des zones reculées et peu accessibles de République-Unie de Tanzanie. Cependant, si les prélèvements intensifs continuent, elles aussi seront en danger, selon l'accessibilité du lieu où elles se trouvent (Klemens et Moll, 1995).

2.5 Tendances géographiques

L'on ignore la nature, le taux et l'ampleur du déclin dans l'aire de répartition ainsi que le nombre de sous-populations.

2.6 Rôle de l'espèce dans son écosystème

L'espèce se nourrit principalement d'herbe, de feuilles, de graines et de noix diverses. Elle est la proie de petits mammifères prédateurs tels que la mangouste (*Herpestes ichneumon*) (Kirkpatrick, 1997). Cependant, on ne connaît pas suffisamment son rôle dans l'écosystème pour prévoir les conséquences de son déclin sur les autres espèces.

2.7 Menaces

Les principales menaces à *M. tornieri* sont l'augmentation du commerce et la destruction de l'habitat. Le profil particulier, aplati, de cette espèce, et son comportement semblable à celui du lézard distinguent *M. tornieri* des autres tortues et la rendent plus attrayante pour les institutions zoologiques et les amateurs (Kirkpatrick, 1997; Klemens et Moll, 1995; Moll et Klemens, 1996). Cet intérêt a des conséquences sur les populations *M. tornieri*, qui sont exploitées pour le commerce des animaux de compagnie (Kirkpatrick, 1997; Klemens et Moll, 1995; Raphael *et al.*, 1994).

Une récente étude des populations de l'espèce en République-Unie de Tanzanie n'a décelé aucune menace importante autre que le prélèvement à des fins commerciales (Klemens et Moll, 1995). Si Klemens et Moll (1995) ont signalé le surpâturage des chèvres et du bétail dans les régions où vit *M. tornieri*, ils n'ont pas pu en déterminer les effets sur l'espèce. Au Kenya, les populations sont menacées par le défrichement de la broussaille épineuse pour l'agriculture (WCMC *et al.*, 1991).

Le WCMC *et al.* (1991) ont signalé que les populations de l'espèce sont "en déclin" et que les prélèvements ont des effets considérables sur les populations dans la nature. L'espèce est classée comme "très exploitée" ou "généralement menacée" dans le plan d'action du Groupe UICN/CSE de spécialistes des tortues terrestres et d'eau douce (1989).

3. Utilisation et commerce

3.1 Utilisation au plan national

En République-Unie de Tanzanie, des recherches récentes n'ont signalé aucune utilisation interne de l'espèce si ce n'est par les femmes Hadza vivant dans la zone de gibier contrôlée d'Yaedachini (au-dessus du lac Eyasi), qui en mangent (Klemens et Moll, 1995).

3.2 Commerce international licite

M. tornieri est inscrite à l'Annexe II de la CITES depuis 1975 (Klemens, 1996). L'aspect et le comportement inhabituels de tortues de cette espèce font qu'elles sont recherchées sur le marché des animaux de compagnie (WCMC *et al* 1991), où elles atteignent USD 400 l'une aux Etats-Unis d'Amérique (Liste de négociants de fermes de reptiles de Floride centrale - 1995). Les données du commerce international compilées par le WCMC montrent une augmentation du commerce international de l'espèce. Voir tableaux 1 et 2.

Tableau 1. Exportations de *M. tornieri*

Pays d'exportation	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Argentine	0	0	1	0	0	0	0	0	0
Burundi	0	10	0	0	0	0	0	0	0
Chili	0	0	<u>1</u>	0	0	0	0	0	0
Danemark	0	0	0	0	0	0	<u>1</u>	0	0
Allemagne	0	0	<u>1</u>	0	0	0	0	0	0
Mozambique	0	0	0	0	0	0	0	2125	0
Pays-Bas	0	0	<u>316</u>	0	0	0	0	0	2
Suisse	0	<u>1</u>	0	0	0	0	0	0	0
République-Unie de Tanzanie	61	58	5	0	0	100	0	404	0
Emirats arabes unis	0	0	0	0	0	0	0	2	0
Etats-Unis d'Amérique	0	<u>242</u>	<u>145</u>	0	0	16	5	4	0
Zambie	0	0	0	0	0	600	0	0	0
Total	61	311	468	0	0	716	6	2535	2

Remarque: Les chiffres soulignés indiquent des réexportations.

Table 2. Importations de *M. tornieri*

Pays d'importation	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
République tchèque	0	0	0	0	0	0	0	0	4
France	0	0	0	0	0	0	0	350	0
Japon	230	229	135	0	60	156	250	0	0
Malaisie	0	150	0	0	0	0	0	0	0
Afrique du Sud	0	0	0	0	0	0	0	12	0
Suisse	4	25	0	0	0	0	0	0	0
Etats-Unis d'Amérique	369	5168	605	0	51	100	0	21	0
Total	603	5572	740	0	111	256	250	383	0

3.3 Commerce illicite

Le grand nombre de *M. tornieri* exportées d'Etats ne faisant pas partie de l'aire de répartition, principalement le Mozambique et la Zambie, suggèrent un commerce illicite de spécimens prélevés au Kenya ou en République-Unie de Tanzanie. Les données commerciales du WCMC

montrent également que bien que le Comité permanent CITES ait recommandé aux Parties de refuser les envois commerciaux de l'espèce provenant de République-Unie de Tanzanie à partir de 1995 conformément à la résolution Conf. 8.9, des spécimens ont été exportés de République-Unie de Tanzanie et importés dans des Parties à la CITES. De plus, en dépit de l'interdiction européenne de 1988 d'importer cette espèce, plusieurs membres de l'Union européenne ont enregistré des importations.

3.4 Effets réels ou potentiels du commerce

De récentes études en République-Unie de Tanzanie montrent que les prélèvements pour le commerce ont fait baissé les densités de population et changé la composition des classes d'âge, augmentant le nombre de juvéniles dans les populations sauvages, par rapport aux populations non dérangées (Kirkpatrick, 1997; Klemens et Moll, 1995). Klemens et Moll (1995) ont conclu que l'espèce est exploitée à des niveaux non durables et que les populations ont diminué dans les habitats adéquats en raison de l'exploitation commerciale. L'isolement des habitats adéquats, la capacité de dispersion limitée et le faible taux de recrutement rendent peu probable le rétablissement des populations en déclin (Klemens et Moll, 1995). En conséquence, Klemens et Moll (1995) ont recommandé l'adoption d'un moratoire sur les prélèvements et le commerce de l'espèce.

3.5 Elevage en captivité à des fins commerciales

De nombreux spécimens vivent en captivité dans des zoos ou des collections privées (Honegger, 1979); l'on ignore toutefois le nombre d'animaux en captivité. Bien que l'espèce ait été reproduite en captivité (Kirkpatrick, 1997), on ne connaît aucun établissement reproduisant l'espèce à grande échelle en milieu fermé (produisant des spécimens F2) à des fins commerciales.

4. Conservation et gestion

4.1 Statut légal

4.1.1 Au plan national

Le Kenya a interdit l'exportation de l'espèce en 1981 sans l'autorisation écrite du ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles (Avis légal 152 du 25 septembre 1981). Le Kenya a autorisé l'exportation de 300 spécimens au Japon en 1998 (Paula Kahumbu, com. pers.) mais il n'a pas l'intention d'en autoriser d'autres (*ibid*).

En République-Unie de Tanzanie, l'espèce est protégée par le décret de 1974 sur la conservation des espèces sauvages (gibier national). La République-Unie de Tanzanie a fixé un quota d'exportation annuel de 20 spécimens mais la saisie d'un envoi de 500 spécimens aux Pays-Bas en mars 1991 et les données commerciales du WCMC prouvent la violation du quota.

4.1.2 Au plan international

L'espèce a été inscrite à l'Annexe I de la CITES en 1975. Le 20 janvier 1995, le Comité permanent CITES a recommandé aux Parties de refuser les exportations de l'espèce provenant de République-Unie de Tanzanie. Toutes les Parties ne respectent pas cette recommandation (voir point 3.2). En mars 1988, l'Union européenne a interdit l'importation de l'espèce (WCMC *et al.*, 1991) qui fait néanmoins l'objet d'un commerce avec les membres de l'U.-E. (voir point 3.2).

4.2 Gestion de l'espèce

4.2.1 Surveillance continue de la population

Il n'y a pas de surveillance continue de l'espèce.

4.2.2 Conservation de l'habitat

Les seuls habitats protégés sont ceux qui se trouvent dans les aires protégées.

4.2.3 Mesures de gestion

Il n'y a pas de programme national de gestion de l'espèce.

4.3 Mesures de contrôle

4.3.1 Commerce international

A part le contrôle exercé au titre de la CITES, il n'y a aucun contrôle du commerce de l'espèce.

4.3.2 Mesures internes

Le Kenya a interdit l'exportation de l'espèce en 1981 sans l'autorisation écrite du ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles (Avis légal 152 du 25 septembre 1981). En République-Unie de Tanzanie, l'espèce est protégée par la loi de 1974 sur la conservation des espèces sauvages. La République-Unie de Tanzanie a fixé un quota d'exportation annuel de 20 spécimens mais selon les données du WCMC, ce quota a été dépassé.

5. Information sur les espèces semblables

Il n'y a pas d'autre espèce dans le genre *Malacochersus*.

6. Autres commentaires

Le Kenya et la République-Unie de Tanzanie se sont consultés et la proposition complète a été envoyée à l'organe de gestion de la République-Unie de Tanzanie.

7. Remarques supplémentaires

Comme montré ci-dessus, *M. tornieri* remplit les critères biologiques et commerciaux d'inscription à l'Annexe I énoncés dans la résolution Conf. 9.24 car la population sauvage:

- a) a une aire de répartition restreinte et est fragmentée et ne se rencontre que dans très peu d'endroits [critère B i)];
- b) a une grande vulnérabilité [face à la surexploitation] due à la biologie (faible potentiel reproducteur) [critère B iii)];
- c) présente une diminution observée du nombre d'individus et de la superficie de l'habitat [critère B iv)]; et
- d) présente un déclin du nombre d'individus dans la nature en cours [critère C i)].

8. Références

Ernst, C. H., and R. W. Barbour. 1989. Turtles of the world. Smithsonian Institution Press, Washington, DC.

Hatcher, R. E. 1997. Breeding the pancake tortoise (*Malacochersus tornieri*). Reptile and Amphibian Magazine (June 1997): 39-43.

Highfield, A. C. 1996. Practical encyclopedia of keeping and breeding tortoises and freshwater turtles. Carapace Press, Excelsior, Minnesota.

Honegger, R. 1979. Red Data Book, Vol. 3: Amphibia and Reptilia. IUCN, Gland, Switzerland.

- IUCN. 1996. 1996 IUCN Red List of Threatened Animals. IUCN, Gland, Switzerland.
- IUCN/SSC Tortoise and Freshwater Turtle Specialist Group. 1989. Tortoises and freshwater turtles: An action plan for their conservation. IUCN, Gland, Switzerland.
- Kirkpatrick, D. T. 1997. Pancake tortoises. *Reptiles* (February):76-81.
- Klemens, M. W. 1996. Flat as a pancake... tortoise: Popularity threatens a bizarre east African reptile. *Wildlife Conservation* 99(6): 48-53.
- Klemens, M. W., and D. Moll. 1995. An assessment of the effects of commercial exploitation on the pancake tortoise, *Malacochersus ornieri*, in Tanzania. *Chelonian Conservation and Biology* 1(3):197-206.
- Klemens, M. W., B. L. Raphael, W. B. Karesh, P. D. Moehlman, and R. T. Mwaya. 1997. Baseline health parameters of free-ranging pancake tortoises, *Malacochersus tornieri* in Tanzania, page 83, in *Proceedings: Conservation, restoration, and management of tortoises and turtles - An international conference, 11-16 July 1993*, Purchase, New York. J. Van Abbema, editor. New York Turtle and Tortoise Society and the WCS Turtle Recovery Program, New York.
- Loveridge, A., and E. E. Williams. 1957. Revision of the African tortoises and turtles of the suborder Cryptodira. *Bulletin of the Museum of Comparative Zoology of Harvard* 115:163-557.
- Moll, D., and M. W. Klemens. 1996. Ecological characteristics of the pancake tortoise, *Malacochersus tornieri*, in Tanzania. *Chelonian Conservation and Biology* 2(1):26-35.
- Raphael, B. L. Dipl. A.C.Z.M., M. W. Klemens, P. Moehlman, E. Dierenfeld, and W. B. Karesh. 1994. Blood values in free-ranging pancake tortoises (*Malacocherus tornieri*). *Journal of Zoo and Wildlife Medicine* 25(1): 63-67.
- Siebenrock, F. 1903. Über zwei seltene und eine neue Schildkröte des Berliner Museum. *Sitz. Akad. Wiss. Wien. Mathnatur. Kl.*, 112:439-445.
- World Conservation Monitoring Centre. 1995. Significant Trade in Animals, WCMC CITES Trade Database, Net Trade Outputs. World Conservation Monitoring Centre, Cambridge, U.K.
- World Conservation Monitoring Centre, IUCN/SSC Trade Specialist Group and TRAFFIC Network. 1991. Review of Significant Trade in Animal Species Included in CITES Appendix II. Draft report to the CITES Animals Committee.